



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25/07/2014

Présents : Bonnot Jean Claude, Faivre Dominique, Garnier Vincent, Jouanin Julien, Mamet Dominique, Maugain Annie, Gachod Pascale

Les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom par application des dispositions de l'article L. 2121-20 de la loi n° 96-142 du 21 février 1996 relative à la partie législative du Code Général des Collectivités Territoriales :

Absente excusée : Zmaic Sophie donne pouvoir de voter à Gachod Pascale

Le conseil municipal a désigné M Faivre Dominique , secrétaire de séance.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 20/06/2014 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR	
1	Achat véhicule
2	Location logement communal
3	Travaux réfection logement communal
4	Prix eau et assainissement
5	Contrat exploitation forestière
6	Cimetière
7	Point à temps
8	Désignation d'un référent communal Ambroisie
9	Extension périmètre ASA
10	Réévaluation de la longueur voirie
11	Questions diverses

1 - Achat véhicule

Un véhicule Renault Master a été acquis pour faciliter les déplacements et les taches de l'employé communal. Ce véhicule est équipé de rayonnages ce qui permet d'avoir le matériel à disposition.

Coût d'achat : 3 500 € HT, assurance : 430 € TTC / an

Vote à l'unanimité lors de la réunion du 20 juin 2014

2 - Location logement communal

Suite au départ de Mr Simon 41 grande Rue, l'appartement a été attribué à Mme Francine Girod et Sébastien Jacquot.

Une annonce internet a été diffusée, 10 candidats se sont prononcés, 6 visites ont été réalisées.

Suite à l'étude des dossiers le conseil a choisi d'attribuer le logement à Mr Collot venant de Pontarlier.

Vote à l'unanimité

RAPPEL : Conformément à la loi, la commune se réserve le droit d'effectuer une visite annuelle, après prise de rendez vous avec le locataire

3 - Travaux réfection logement communal

Une entreprise sera consultée pour un devis de restauration et rafraîchissement avant l'entrée du nouveau locataire.

4 - Prix eau et assainissement

Nouveaux tarifs pour l'année 2015

1,5 € le m3 les 10 premiers m3

5 € la location du compteur (15 € pour un compteur gros débit)

0,85 € les m3 suivants + Taxe de l'agence de l'eau au tarif en vigueur

Assainissement : 0,95 € le m3 d'eau consommée + Taxe de l'Agence de l'eau au tarif en vigueur

Concernant l'eau, des travaux importants de remplacement et d'entretien des conduites doivent être effectués dans les années à venir, ce qui justifie l'augmentation régulière du tarif de base.

Concernant l'assainissement nous sommes très largement en dessous du tarif que nous devrions pratiquer afin d'équilibrer les budgets liés au traitement des eaux usées.

Vote à l'unanimité

5 - Contrat exploitation forestière

Suite à l'appel d'offre de l'ONF pour les travaux d'exploitation forestière, la société ULAS Thierry, a été retenue pour les montants suivants : abattage 10 €, débardage 5,25 € le m3 pour une durée de 3 ans.

Vote à l'unanimité

Vente d'un lot de résineux (proposé lors de la vente de bois de printemps) à Mr Claude Garnier au prix de 14 € TTC le m3

6 - Cimetière

Le conseil municipal réfléchit à la reprise de l'organisation et la gestion globale de l'espace funéraire (Columbarium, caveaux, concession, creusage ...)

7 - Point à temps

Le marché est confié à l'entreprise Cuenot de Levier pour le chemin de la Louvière et le chemin communal N°22. Le reste sera différé au printemps 2015.

8 - Désignation d'un référent communal Ambroisie

Jean Claude Bonnot est désigné délégué Ambroisie pour la commune

9 - Extension périmètre ASA

Avis favorable du conseil municipal pour l'extension du périmètre de l'ASA de Levier

Vote à l'unanimité

10 - Réévaluation de la longueur voirie

La longueur de la voirie communale après reprise de l'association foncière est d'environ 170 km

Vote à l'unanimité

11 – Questions diverses

Remerciements de la Croix rouge pour le versement de 50 € de don

Suite à la dernière réunion de l'école, quelques travaux seront effectués cet été dont la création d'un parc à vélo.

- Prochaine réunion du conseil municipal fixée au 29/08/2014

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 00h20